

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement européen N°1907/2006

Réf: WVNSE07V

Date d'émission : 24/09/11
Date de révision : 05/01/12

Cocci sanitaire Ecolabel

1-IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom: Cocci sanitaire Ecolabel

Code du produit: WVNSE07V

Identification du fabricant: PROMER **SIREN:** 345224471

Adresse: 376 , RUE DE LANNOY
59652 VILLENEUVE-D'ASCQ

Téléphone: 03 20 81 72 33 **E-mail:** promer@promer.fr

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 0033 (0)1 45 42 59 59

Société/organisme: Orfila

Utilisation de la préparation: Pour l'entretien quotidien des sanitaires : lavabos, robinetteries, carrelages.... Avec pulvérisateur. Elimine efficacement le tartre et redonne un bel aspect brillant aux surfaces. Agents de surface biodégradables en aérobiose et en anaérobiose.

Distribué par: WADIS HYGIENE ET SECURITE

SIREN: 482 964 756

Adresse: 2A , RUE GILLOIS
68600 VOLGELSHEIM

Téléphone: 03 89 72 05 35

E-mail: N/D

2-IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

S2 : Conserver hors de portée des enfants. S23 : Ne pas respirer les vapeurs. S46 : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions de la fiche de données de sécurité.

3-COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition

Agents de surface anioniques : moins de 5%, parfum.

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3: voir paragraphe 16

Numéro Cas	Pourcentage	Nom INCI	Nom IUPAC	Symbole(s)	Phrase R
77-92-9	plus de 10% et moins de 25%	citric acid	2-hydroxypropan-1,2,3-tricarboxylic acid	Xi	R36
68585-34-2	plus de 1% et moins de 5%	sodium laureth sulfate	lauryl ether sulfate	Xi	R36/38
78-70-6	moins de 0.5%	Linalool	3,7-dimethylocta-1,6-dien-3-ol	Xi	R38

4-PREMIERS SECOURS

Indications générales:

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

En cas d'exposition par inhalation:

Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition, qui ne peut être qu'accidentelle dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de projections ou de contact avec les yeux:

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever.

En cas de projections ou de contact avec la peau:

Aucun

En cas d'ingestion:

Laisser à jeun. Ne pas faire vomir.

Traitement spécifique immédiat:

Aucun

Symptômes liés à l'utilisation:

Aucun

Inhalation :

Aucun

Contact avec la peau:

Aucun

Contact avec les yeux:

Aucun

Ingestion:

Aucun

Indications pour le médecin:

Demander conseil à un centre antipoison ou à un toxicologue.

Risques:

5-MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques:

Aucun

Moyen d'extinction appropriés:

Refroidir les récipients exposés au feu par pulvérisation d'eau.

CO₂, poudre d'extinction, eau pulvérisée, mousse résistant à l'alcool, sable ou terre peuvent être utilisés en cas d'incendie limité seulement.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Aucun

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Monoxyde de carbone (CO).

Dioxyde de carbone.

Équipement spécial de sécurité:

Aucun

Autres indications:

Aucun

6-MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles:

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Méthodes de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure, terre, ...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Conseils supplémentaires:

Aucun

7-MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Aucun

Prévention des incendies:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Équipements et procédures recommandés:

Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Équipement et procédures interdits:

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Stockage:

Stable sous conditions normales de manipulation et de stockage.

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, bien ventilé et frais.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Matériaux recommandés:

Aucun

Matériaux déconseillés:

Aucun

8-CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Généralités:

Aucun

Mesures d'ordre technique:

Aucun

Composants présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail:

Aucun

Équipement de protection individuelle:

Aucun

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Aucun

Protection respiratoire:

Aucun

Protection des mains:

Aucun

Protection des yeux et du visage:

Aucun

Protection de la peau:

Pour plus de détails, voir paragraphe 11 de la FDS - Informations toxicologiques.

Mesures d'hygiène spécifiques:

Aucun

9-PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales:

Etat physique: N/D
Couleur: N/D

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement:

PH de la préparation: 2.05
Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est: N/D
Point/intervalle d'ébullition: N/D
Intervalle de point éclair: N/D
Pression de vapeur: N/D
Densité 1.054

Hydrosolubilité:

Viscosité: N/D

Autres données:

Point/intervalle de fusion: N/D
Température d'auto inflammation: N/D
Point/intervalle de décomposition: N/D
Taux d'évaporation: N/D

Limites d'inflammabilité (%volumique approximatif dans l'air):

LEL: N/D
UEL: N/D

10-STABILITE ET REACTIVITE

Généralités:

Stable à température ambiante.

Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Matières à éviter:

Aucun

Produits de décomposition dangereux:

monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Aucun en cas de manipulation et stockage correct.

11-INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Généralités:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

TOXICITE AIGUE

Nom INCI	Nom IUPAC	DL50 orale (mg/Kg)	DL50 cutanée (mg/Kg)	CL50 inhalation (mg/Kg)	Espèces	Temps (h)
citric acid	2-hydroxypropan-1,2,3-tricarboxylic acid	11700	Non concerné	Non concerné	Rat	N/D
citric acid	2-hydroxypropan-1,2,3-tricarboxylic acid	Non concerné	750	Non concerné	Lapin	24
sodium laureth sulfate	lauryl ether sulfate	> 2000	Non concerné	Non concerné	-	N/D
Linalool	3,7-dimethylocta-1,6-dien-3-ol	2500	Non concerné	Non concerné	Rat	N/D

Effets:

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun

En cas d'exposition par inhalation:

Aucun effet important ou danger critique connu.

En cas d'ingestion:

Aucun effet important ou danger critique connu.

Peau:

Aucun

Yeux:

Aucun

Sensibilisation :

Aucun

Cancérogénicité :

Aucun

Effets sur la reproduction :

Aucun

Par ingestion :

Aucun

Par inhalation:

Aucun

Par contact cutané:

Aucun

TOXICITE CHRONIQUE :

Aucun

12-INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Généralités:

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.

Mobilité:

Aucun

Persistance et dégradabilité:

Aucun

Potentiel de bioaccumulation:

Nom INCI	Nom IUPAC	CL50 (mg/L)	CE50 (mg/L)	CI50 (mg/L)	Espèces	Temps (h)
citric acid	2-hydroxypropan-1,2,3-tricarboxylic acid	625	Non concerné	Non concerné	Poissons	96
citric acid	2-hydroxypropan-1,2,3-tricarboxylic acid	Non concerné	120	Non concerné	Daphnies	72
citric acid	2-hydroxypropan-1,2,3-tricarboxylic acid	Non concerné	Non concerné	>10000	Bactérie	N/D
sodium laureth sulfate	lauryl ether sulfate	10-100	Non concerné	Non concerné	Poissons	N/D
sodium laureth sulfate	lauryl ether sulfate	Non concerné	> 100	Non concerné	Bactérie	N/D

Log Pow:

Aucun

Ecotoxicité:

Peu dangereux pour les organismes aquatiques.

Aucun danger pour la faune et la flore.

Indications complémentaires:

Aucun

13-CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS

Recommandations:

Aucun

Déchets:

Aucun

Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.

Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

Remarques:

Aucun

14-INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par l'air (ADR 2005 - IMDG 2004 - ICAO/IATA 2005).

Aucun

Classe ADR/RID

Aucun

Classe IMDG

Aucun

Classe IATA

Aucun

15-INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Généralités:

Classement de la préparation:

Aucun

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence et de sécurité :

S2 : Conserver hors de portée des enfants. S23 : Ne pas respirer les vapeurs. S46 : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions de la fiche de données de sécurité.

Dispositions particulières:

Aucun

16-AUTRES DONNEES

Libellés des pictogrammes et des phrases R figurant au paragraphe 3:

R36 : Irritant pour les yeux. R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau. R38 : Irritant pour la peau.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer des textes réglementant son activité. Il doit prendre sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit, qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissent la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable. Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de l'arrêté du 21/02/90 et doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

